

ASSEMBLEE DE QUARTIER NORD

22 septembre 2015

COMPTE RENDU



Restaurant scolaire Romain Rolland – 30 participants

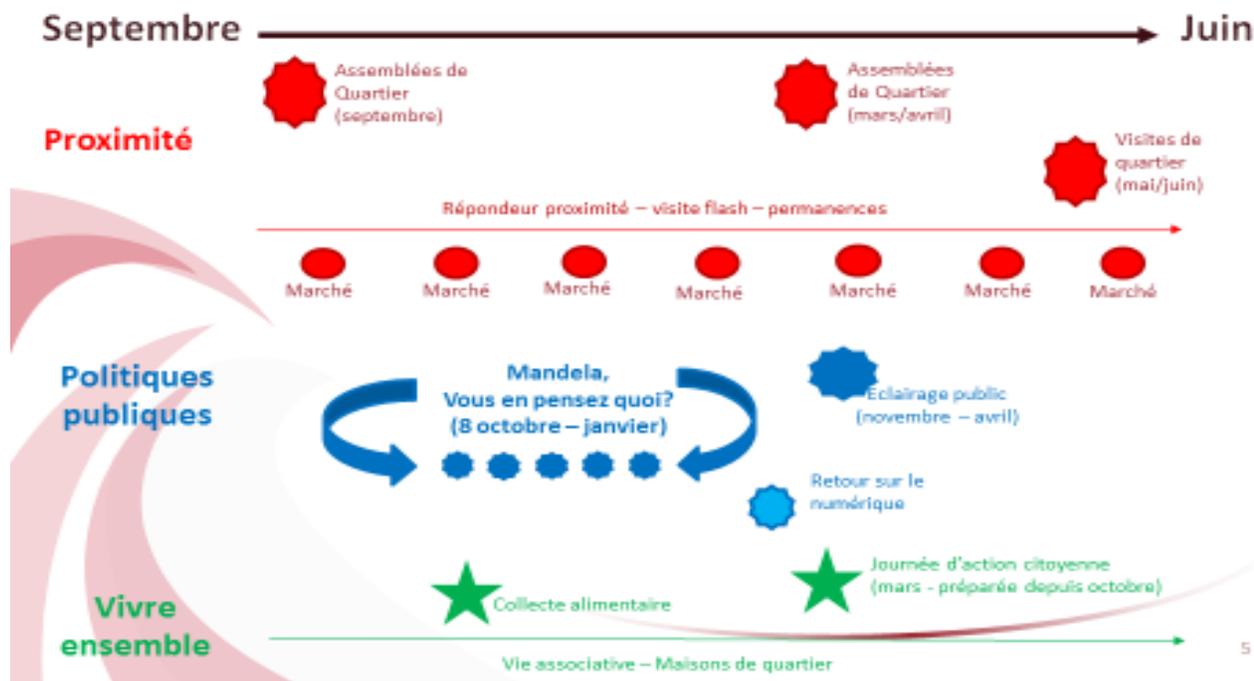
Introduction de la soirée

Madame le Maire ouvre cette 1^{ère} Assemblée de quartier de la rentrée 2015 en annonçant le programme de la soirée et en précisant que les retours des habitants lors des assemblées et visites de quartier Nord ont été prises en compte dans le choix des sujets d'actualité et notamment dans celui du radar pédagogique. Le bilan du radar est donc un moyen de rendre compte des réactions et propositions émises lors des dispositifs cités précédemment.

I. Programme 2015-2016 de la démocratie participative

Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville, présente ensuite le programme 2015-2016 de la Démocratie Participative et les différents dispositifs auxquels les participants peuvent s'inscrire.

Programme 2015 - 2016



Un participant réagit en précisant que la démarche est bonne. Il ajoute que les Lanestériens font aussi des actions citoyennes et que la Ville ne peut être partout.

II. Bilan du radar pédagogique

Eric MAHE, Conseiller délégué au cadre de vie présente le bilan.

Concertation, pédagogie et action sont les 3 mots clés qui peuvent définir le travail de la commission Cadre de vie : l'objectif est d'expliquer pour mieux partager l'espace. C'est aussi l'objet de la mise en place des radars pédagogiques dont le bilan est positif. La police nationale se satisfait également de cette opération présentée dans le tableau ci-dessous.

Forte de cette expérience, la Ville de Lanester et la police nationale vont reconduire cette action. Eric MAHE rappelle que le quartier Nord avait fait plusieurs propositions pour le choix des rues où seront installés les prochains radars pédagogiques. Suivis de ceux de la police nationale.

- Plus d'infractions en zone 30 qu'en zones 50 et 90.
- Moins d'infractions quand les contrôles sont annoncés.

Lieux	Nombre de contrôles - Horaires -	durée (mn)	nombre de véhicules contrôlés	nombre de Clichés (infractions)	% en infraction
BILAN OPERATION	34	41h45	19 220	505	2,63%
Ss. total ZONES 30 :	5		765	107	13,99%
Ss. total ZONES 50 :	23		2 655	164	6,18%
Ss. total ZONES 90 :	6		15 800	234	1,48%

Il ajoute que la priorité sera donnée à la proximité des écoles, des commerces mais tous les habitants peuvent faire remonter leurs demandes.

Les participants réagissent en demandant quels sont les véhicules les plus en infractions (voitures/ camions...) ? Qui est contrôlé ? L'action des radars pédagogiques est jugée intéressante car elle permet aux automobilistes de se responsabiliser.

Eric MAHE précise que le bon stationnement réduit la vitesse : de nombreux rendez-vous dans les rues de Lanester ont été mis en place pour sensibiliser les riverains.

Philippe GARAUD, Conseiller municipal chargé de la proximité présente ensuite aux participants la loi de juillet 2015, relative au stationnement, qui sanctionne de 135 € les mauvais stationnements :

- Sur les passages piétons
- Sur les trottoirs
- Sur les places handicapées
- Sur les pistes cyclables
- Gênant la circulation...

Cette problématique est récurrente dans les fiches de proximité reçues par la municipalité.

Les participants interrogent l'action du pédibus qui permettait aux enfants accompagnés de parents d'aller à pied à l'école ; ils pensent qu'il faut trouver d'autres modes de déplacement que la voiture.

Enfin ils posent la question des déplacements doux sur la ville : l'espace doit être partagé entre les différents usagers selon leur mode de déplacement ; cela rassurerait les piétons, les cyclistes et les automobilistes. La rue Stalingrad en est un bel exemple.

Les élus répondent que ces améliorations sont désormais intégrées dans chaque nouvel aménagement, que cela est prévu dans le cadre de l'aménagement des écoles Picasso-Prévert par exemple.

3

III. L'actualité de la ville, du quartier

1. Philippe Garaud, Conseiller municipal chargé de la proximité présente une synthèse des demandes remontées aux élus lors de la permanence précédant la réunion.

- ✓ 7 fiches de proximité ont été remplies, concernant :
 - Le stationnement
 - Voiries et panneaux directionnels mal positionnés
 - Les incivilités des automobilistes qui utilisent les couloirs de bus, des cyclistes qui passent au feu rouge...
 - Des runs de motos dans certaines rues de Lanester

Il ajoute que la vigilance citoyenne permet à la municipalité de réagir.

Questions diverses sur l'actualité

Questions des participants	Réponses des élus
- Le rond-point du Zulio et le projet Eiffage : → quel plan de circulation est prévu ?	- Le projet a débuté ; le rond-point est prévu pour début 2016. La route est départementale ; une continuité de la voie verte est prévue car elle entre dans un schéma directeur de la voie verte.

<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux du Pont Saint-Christophe ? - Lanester est-elle une annexe de Lorient ? Les activités et sorties se font à Lorient, les gens vont à Lorient ! - A quand une plage sur Lanester ? - Des participants regrettent l'absence de commerçants à l'assemblée de quartier ; ils ont le sentiment que le centre-ville se meurt à Lanester car tous les commerces se positionnent sur l'extérieur. Une nouvelle Lanestérienne avoue qu'elle a le sentiment d'habiter une commune de transit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élus invitent les participants à l'assemblée de quartier Ouest dont ce sera un des sujets abordés. Le conseil départemental a l'autorité sur les futurs travaux qui vont débuter en octobre pour 9 mois. Un plan de circulation sera mis en place. - Lanester est au cœur de Lorient Agglomération ; elle fait partie du cœur urbain de l'agglomération. Une participante souligne le travail des 4 maisons de quartier, source de lien social et d'animation dans chaque quartier. Elle demande d'ailleurs à ce que leurs portes ouvertes soient inscrites au calendrier des manifestations. Elle ajoute qu'il y a de beaux équipements aussi à Lanester. - Lanester se situe dans la maritimité avec 11 km de côtes, symbole d'une qualité de vie, de lumières, de paysages. Qui dit plage, dit baignade mais aussi réglementation et qualité de l'eau. La question a déjà été réfléchiée → très couteux. - Madame Le Maire souligne le potentiel du centre-ville et la chance d'avoir une dynamique de commerces en périphérique de la ville. Elle ajoute que les thèmes du stationnement et des déplacements seront abordés dans le cadre de la concertation sur l'Espace Mandela.
--	---

Madame Le Maire conclut la réunion en précisant que la publication du Reflets est modifiée en passant d'une publication mensuelle à une publication bimestrielle. Cependant elle croit beaucoup au « chemin de l'humain » et au bouche à oreilles pour diffuser les informations auprès de ses voisins.

Elle ajoute que Lanester est « bien autre chose qu'une ville de transit ». Elle est une « ville à part entière aussi bien pour les personnes âgées que pour les enfants ».